



EDITORIAL

Chers Amis Fleixoises et Fleixois

Septembre est le mois où, après plusieurs semaines de séparation, élèves et enseignants se retrouvent pour une nouvelle année scolaire .

C'est aussi le moment où les tous petits font leur entrée dans un monde nouveau pour eux, où l'on assiste à la dure réalité de la séparation d'avec Maman et Papa . Bien heureusement cela n'est que passer et très vite le plaisir de vivre ensemble et la soif d'apprendre l'emporte sur toute autre considération .

Cette année, notre école publique a accueilli cent cinquante élèves répartis en huit cours allant des petits aux CM2 .

Pour ce qui la concerne, l'école privée St. Joseph compte pour cette rentrée cinquante cinq élèves . Dès le premier jour, après quelques inquiétudes dues aux péripéties généralement rencontrées en fin de travaux, le restaurant scolaire est entré en service et sert chaque jour cent quatre-vingt repas .

Cet ensemble, cuisine et salle de restaurant constitue, tant pour les enfants qui y sont servis, que pour le personnel en cuisine et en service, un outil de travail dont on appréciera l'efficacité au fur et à mesure de son utilisation . On peut déjà en percevoir les bienfaits .

Les aléas rencontrés au cours de la réalisation ont engendré une durée plus longue que prévue, notamment en raison du non respect de délai d'exécution par certaines entreprises .

Oublions ces petits soucis et ne considérons que l'aspect positif .

A titre d'information, je vous indique la création d'un nouvel organisme dit « Syndicat mixte de cohérence territoriale du Bergeracois » (SCOT) .

Il est formé entre la communauté de communes de Bergerac Pourpre , la communauté de communes des trois vallées et la communauté de communes Dordogne Eyraud Lidoire .

Son objet sera de « construire l'avenir du territoire, instaurer une logique commune de développement durable et concerté en matière d'urbanisme, d'habitat, de transports, de développement économique, de services, de culture, de tourisme et d'environnement » Y seront associés les élus, les acteurs économiques et sociaux ainsi que la société civile .

La place manquant ici, de plus amples informations sur l'activité prévue concernant cette nouvelle organisation pourront vous être communiquées en Mairie . Toujours à l'écoute, vos élus restent attentifs à vos remarques ou suggestions .

François Dupuy , maire .



COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 1er juillet 2010 18h30

Subventions aux associations 4490€

Sur demande et présentation d'un bilan financier dûment renseigné

Coopérative scolaire FEP.. 1200€

Asso parents nos enfants d'abord.. 500€

Collège E. Faure ..20€

Foot Pays d'Eyraud..2000€

Club échecs FEP..200€

Comité des fêtes fleixois..500€

Navidor..20€

Asso d'ici et ailleurs.. 50€

Virements de crédits

Afin de régler les premières annuités pour les emprunts : commune (250 000€) et assainissement (100 000€), il est nécessaire de procéder à des virements de crédit

Lecture du rapport annuel du SMBGD

Nom des rues

Afin de finaliser la dénomination des rues, la commission chargée de ce dossier a repris les données des commissions précédentes comme documents de base. Dans un premier temps, une délibération sera prise pour la sous-préfecture, détaillant les anciennes appellations des chemins, rues et voies et les nouvelles. Dans un deuxième temps, les plans de la commune seront entièrement retravaillés et un tableau sera établi avec une numérotation parcelle par parcelle.

Le service du cadastre mettra alors à jour ces données. Les différentes administrations et services publics pourront elles aussi changer les adresses officielles des administrés.

S.I.A.S.

Les statuts du SIAS ont été modifiés pour la création d'un service de prestations petit bricolage à compter du 1er juin 2010

Restaurant scolaire

Chemin du dépôt municipal

Les parcelles AC 374 et 795 sont utilisées comme chemin d'accès au garage municipal et au lagunage, demande est faite de les classer en chemin rural.

Pour obtenir des informations plus détaillées, les comptes-rendus des réunions sont consultables en mairie.

A noter que le secrétariat de mairie n'est plus ouvert les samedis de 9 h à 12 h .

Prochaine réunion du conseil municipal
lundi 18 octobre à 18 h

« Les Nouvelles » est le journal municipal,

Les informations de réunions ou manifestations, les appels à inscription ou à participation, ne seront pas repris ou réédités par d'autres moyens, alors lisez attentivement et notez.

Liberté, Égalité, Fraternité est la devise de la République française. Si elle puise ses origines dans la Révolution française, au cours de laquelle elle est une devise parmi d'autres, elle ne sera adoptée officiellement qu'à la fin du XIX^e siècle par la Troisième République. Ce n'est qu'en 1880 qu'elle apparaît sur les frontons de toutes les institutions, la devise est adoptée comme symbole officiel de la République.

Le régime de Vichy la remplace par la devise *Travail, Famille, Patrie*. Elle s'inscrit durablement dans l'histoire de la République Française, avec la constitution de 1946



Liberté



La déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 définit ainsi la liberté : « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi. ».

La déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793 modifia cette définition par : « La liberté est le pouvoir

qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui ; elle a pour principe la nature ; pour règle la justice ; pour sauvegarde la loi ; sa limite morale est dans cette maxime : Ne fais pas à un autre ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait ». « Vivre libre ou mourir » fut une grande devise républicaine.

Égalité

Deuxième terme de la devise de la République, le mot « égalité » signifie que la loi est la même pour tous, que les distinctions de naissance ou de condition sont abolies et que chacun est tenu à mesure de ses moyens de contribuer aux dépenses de l'État. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793 déclare que : « Tous les hommes sont égaux par nature et devant la loi. » Selon la déclaration des droits de l'homme de 1795 : « L'égalité consiste en ce que la loi est la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. L'égalité n'admet aucune distinction de naissance, aucune hérédité de pouvoirs. »

Rousseau définissait l'égalité, consubstantielle à la liberté, comme le fait que « nul citoyen ne soit assez opulent pour en pouvoir acheter un autre, et nul assez pauvre pour être contraint de se vendre. »

Fraternité

« Autant la liberté et l'égalité peuvent être perçues comme des droits, autant la fraternité est une obligation de chacun vis-à-vis d'autrui. C'est donc un mot d'ordre moral. »

INFORMATIONS MUNICIPALES

BUS ADAPTE DU BERGERACOIS (service accompagnement/transport)



Ce service s'adresse aux personnes handicapées ou âgées de plus de 60 ans, résidant sur les territoires de communautés de communes de :

- Bergerac Pourpre
- Dordogne, Eyraud, Lidoire
- Les Trois Vallées

La cotisation annuelle est de 10 € .

Pour un transport dans le Bergeracois, le coût s'élève à 12 € aller-retour.

Vous devez réserver 48 h à l'avance au 06 24 63 77 62.

Le service de réservation fonctionne du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Prise en charge à votre domicile.

RESTAURANT SCOLAIRE



Il a pu ouvrir ses portes à la rentrée. Quelques aménagements extérieurs sont encore à effectuer. Quelques dysfonctionnements techniques à la cuisine sont à rectifier. Les enfants prennent leurs repas dans un cadre nettement modernisé et dans une ambiance beaucoup plus sereine. Le personnel s'est fort bien adapté, les nouvelles conditions de travail sont fort appréciées. Le chef est toujours étoilé, il sera à son plus haut niveau lorsque les problèmes techniques seront surmontés. Il cuisine pour 180 rationnaires : 135 prennent leurs repas sur place, 45 repas sont portés à Saint-Joseph.

Dans la nouvelle salle de restauration, 60 petits mangent en premier, suivis par 72 plus grands.

DECHETERIE

Distribution gratuite de compost
à la déchèterie de St Pierre d'Eyraud
le 6 novembre.

Amener sa carte, sa pelle et un contenant.



PORT du FLEIX

Les embouchures de la Charente et de la Patiole ont été dégagées .

La municipalité, depuis 2 années, s'occupe, auprès et avec, les autorités compétentes du problème de notre site sis sur les bords de la Dordogne. Première rencontre et visite du site avec VNF (Voies Navigables de France) en mai 2009.

Notre dernière rencontre (fin septembre 2010) avec VNF, le syndicat de la plaine, le technicien rivière, le conseil général (tourisme), la CCDEL qui a la compétence des berges, l'architecte paysagiste du département, a permis de refaire le point sur nos demandes d'amélioration de ce site du Port du Fleix. .

Nous avons eu l'autorisation par VNF représentant l'autorité de l'état, de nettoyer les sorties de ces 2 ruisseaux (terre accumulée et plantes sauvages dont certaines les 'jussie' sont invasives et posent problème). En aucun cas _ ceci précisé pour les détracteurs_ nous ne pouvons intervenir dans le lit de la rivière (voir les lois sur l'eau, très strictes, pour ne pas laisser engager des actions nuisibles à la rivière et à l'environnement).

Le syndicat de la Plaine qui entretenait la Patiole va prendre en charge également la Charente, ce qui va nettement améliorer le site du Jardry, mais il faudra attendre 2012, les nouveaux statuts s'établissant en 2011. la communauté de communes va prendre en compte le nécessaire nettoyage des berges de notre commune (la seule de la CCDEL à avoir son village vivant en bordure de rivière).

La paysagiste travaille sur un projet d'amélioration et d'embellissement du site (projet qui pourrait être subventionné s'il est établi rapidement, par le programme Leader du Grand Bergeracois).

Au niveau du tourisme, une halte canoë ne peut être envisagée faute de courant .

Le creusement du lit de la rivière en amont et en aval de l'île ainsi qu' entre la rive et l'île est soumis à autorisation de l'état après de longues (et coûteuses) études du débit de la rivière. VNF est dubitatif et a d'autres projets plus importants : l'estuaire, le Bec d'Ambès ...

Nous nous inquiétons donc de notre rivière et sommes très attentifs aux possibilités d'améliorer notre site, dans le respect **des lois** (Directive Cadre Eau, Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) etc.) **et de la science de l'environnement** (*écologie : science qui étudie les interactions et leurs conséquences entre un individu ou un groupe d'individus avec les paramètres biotiques (espèces vivantes) et abiotiques (paramètres physiques de l'environnement : pH, salinité, luminosité , T°, etc..)*). Notons qu'un abus de langage a souvent lieu entre écologie et écologisme (*mouvement politique qui utilise les résultats de l'écologie scientifique pour un projet de société global*).



NOUVELLES COULEURS

Chaque année une classe de l'école communale est repeinte, cette année c'était aux murs de la classe des CE2/CM1 (classe de Mme BIGEY) de retrouver des couleurs.

Les vestiaires et douches de nos footballeurs ont aussi vu leurs murs rafraîchis et ravivés.

Paraît-il que les couleurs ne plaisent pas... à certains.



Qu'il est difficile et compliqué d'effectuer quelque chose. Ne rien faire serait-il mieux apprécié ?

CIRCULATION

C'était quoi ces tuyaux sur nos routes ?

Simplement une étude très officielle de la densité de fréquentation de nos principales routes sur une durée d'une semaine. Effectuée par le conseil général, cette action demandée par la municipalité permet d'enregistrer le trafic (camions ou voitures), la vitesse des véhicules et aidera au projet de sécuriser certains endroits dangereux : (passages piétons, carrefours, entrées dans le village, etc.).

NOMS DES RUES

Étape décisive avec le cadastre et la préfecture. Cela a permis de mettre à jour et définir les voies communales (VC).

Rues, routes, chemins, sont liés aux VC et doivent s'y référer. Le projet a donc été modifié, certaines VC n'ont pu être scindées en plusieurs appellations d'où la suppression de noms de rues et routes du projet initial.

2011 verra le plan terminé, conforme aux demandes administratives.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DORDOGNE EYRAUD LIDOIRE

Schéma de cohérence territoriale du syndicat mixte de gestion : délégué titulaire Lionel Lacombe.

Création de la commission communication avec à la vice-présidence M. LAUVIE, membre pour le Fleix Yvonne Campagnac.

Des renseignements vous seront communiqués ultérieurement pour ces nouvelles fonctions.

DEFIBRILATEUR

Il est en mairie. Il sera installé dès que les bénévoles des associations auront effectué leur formation. Celle-ci a été reportée, elle aura lieu mi-novembre.

AUTRES INFORMATIONS

MARCHE

Invitation à la marche le dimanche 3 octobre. Proposition par le FEP (Foyer d'Éducation Populaire) de découvrir une boucle des GR balisés autour du Fleix. La boucle vers Cadiillac a été choisie : 7 km 300, 2 H à 2 h 30 de marche prévus.

Une bonne cinquantaine de participants ont démarré vers 14 H de la mairie : des marcheurs aguerris et les autres. La chaleur -orageuse- était de la partie mais pas la pluie. Une belle après-midi au milieu des bois, des vignes, avec des échappées sur notre village et les coteaux environnants. Beaucoup de paroles, ça aide ou... ça essouffle. L'arrivée s'est faite échelonnée, on avait le temps...

Une enquête de satisfaction ou de propositions, une goûter réconfortant et chacun s'en est allé. C'était sympa.

Il semblerait qu'il y ait un désir de parcourir d'autres chemins. A bientôt donc.



FRANGLAIS

Le groupe « français » a repris depuis mi-septembre. Toujours beaucoup d'entrain et de convivialité. Chacun progresse à son rythme, enrichit son vocabulaire, précise ses règles de grammaire, améliore sa prononciation. C'est aussi enrichissant pour les francophones que pour les anglophones.

Rendez-vous le mercredi de 14 H à 15 H, salle des échecs à la mairie.

Accueil chaleureux assuré quel que soit votre niveau ou votre nationalité.

Encore merci à Pauline, et Ann sans qui cette activité ne pourrait exister.



Extrait du magazine du **SMD3** « géotrie »

Les poubelles gardent la ligne

La quantité de nos déchets a doublé en quarante ans. Aujourd'hui, en Dordogne, chacun d'entre nous produit plus de 11 kilos de déchets par semaine dont 44 % sont valorisés.

En réduisant les déchets à la source, en favorisant le tri sélectif et en adoptant des comportements plus responsables, c'est tous ensemble que nous contribuerons à la préservation de notre environnement.

Dans la cuisine, on a pris l'habitude de trier mais on peut produire moins de déchets en évitant les produits jetables, les sur emballages, en choisissant des écorecharges, des produits concentrés, des produits recyclables.

Dans la salle de bain, les déchets non recyclables sont : les couches, les cotons, les tubes en plastique. Les déchets recyclables: flacons de gel douche, de shampooing, bidons, bouteilles, flacons en plastique sont jetés dans le sac jaune. Les bouteilles en verre vont dans la borne à verre, sans bouchon. Les médicaments doivent être rapportés à la pharmacie (ne pas les jeter dans les sacs noirs). Les déchets de soins à risques infectieux (aiguilles, ...) vont dans une boîte spéciale (gratuite à la pharmacie) remise à la déchèterie.

Dans le bureau, les papiers, enveloppes, chemises cartonnées, non déchirés en petits morceaux, vont dans les sacs jaunes. Les piles, cartouches d'encre et de toner sont portées à la déchèterie ou dans un point de récupération (hall mairie).

Pour limiter son impact sur l'environnement : mettre son ordinateur en veille, utiliser le recto-verso de chaque feuille, préférer le papier recyclé, les stylos rechargeables, etc.

Dans la chambre, vêtements, linge de maison, sacs et accessoires sont récupérés dans les bornes textiles.

Dans le salon, journaux magazines, catalogues, annuaires sont mis dans le sac jaune ou portés dans les bornes bleues (si elles existent)

Dans l'atelier, le garage, éviter les produits contenant des solvants, préférer les produits à base d'eau moins nocifs pour l'environnement et la santé. Les piles sont déposées à la déchèterie ou dans un point de collecte (hall mairie) **mieux**, j'utilise des piles rechargeables. Batteries, accumulateurs vont à la déchèterie, certains métaux qu'ils contiennent seront recyclés.

Dans mon jardin, je trie aussi pour valoriser les déchets verts qui seront transformés en compost, soit à la déchèterie, soit en les compostant vous même.

Nouveaux déchets à porter à la déchèterie : les lampes à économie d'énergie, le polystyrène.

Déchets d'amiante-ciment issus de la déconstruction, non friables (plaques, tuyaux, ardoises, dalles vinyle/amiante) sont très polluants et ne doivent pas être jetés n'importe où, mais à St Laurent des Hommes, ils seront enfouis dans des alvéoles spécifiques.



UN AGRANDISSEMENT REUSSI



Jean Luc TEILLET exerce avec passion la profession de boucher-charcutier traiteur (plats cuisinés à emporter). Originaire de St Géraud des Corps, il a trouvé sa place et fait ses preuves dans notre village.

La transformation, d'une superficie de 55 m², aère totalement le magasin et l'agencement de la vitrine présente un superbe étal.

Il fonctionne avec cinq employés (deux CDD et trois CDI). L'inauguration qui s'est déroulée le 10 juillet a déplacé une nombreuse foule autour du verre de l'amitié et marqué un agréable moment de convivialité.



SECOURS CATHOLIQUE LE FLEIX : UN NOUVEL ELAN

Le Secours Catholique, membre du réseau Caritas, a été fondé en 1946 par Mgr Rhodain. A la question « comment définir le Secours Catholique ? », il répondait : « pour le public c'est une entreprise s'occupant des catastrophes, pour nous c'est d'abord une entreprise de pédagogie... »

L'organisation du Secours Catholique s'appuie sur celle des diocèses. Au niveau départemental une délégation anime, soutient les bénévoles des équipes locales qui oeuvrent dans les divers secteurs de la Dordogne. Notre secteur « Bergerac-Ouest » commence à Prigonrieux, suit la vallée, pour se terminer à Lamothe -Montravel. Les équipes interviennent dans l'urgence, en étroite collaboration avec les assistantes sociales pour fournir aides alimentaire, financière, pour le chauffage etc. Elles accueillent, rencontrent, écoutent et accompagnent les personnes en difficulté si celles-ci en expriment le désir. Elles ne sont pas pour autant un service social.

Pour remplir ces missions il faut des moyens : des bénévoles, et des finances. C'est la raison de l'ouverture prochaine d'un lieu d'accueil : rue du maréchal Juin, face au foyer rural (maison de M et Mme Vanhove).

Dans ce local nous créerons une « boutique solidaire ». Elle s'appellera ainsi car elle sera ouverte à tous, « vous et moi », sans distinction. Vous y trouverez des vêtements, du linge, des bibelots, des jouets, des livres...provenant des dons effectués et qui seront mis à prix extrêmement modestes. Ne seront proposés que les vêtements et objets en bon état. Ce qui après tri ne sera pas mis en vente, sera dirigé vers une usine de recyclage qui elle-même emploie douze personnes en réinsertion.

L'argent collecté permettra de couvrir les charges du local et l'excédent alimentera notre trésorerie pour financer les aides déjà évoquées.

Acheter à la boutique sera donc faire un acte de solidarité. Parallèlement à la boutique, un atelier « de réparations de vélos » sera installé et dès que possible, nous mettrons en place « un jardin solidaire ».

D'autre part, selon les besoins exprimés par les personnes accueillies et les compétences des bénévoles, d'autres activités seront susceptibles d'être proposées.

Pour assurer le fonctionnement de ces actions nous lançons un appel aux personnes disponibles, même pour quelques heures.

L'ouverture de la boutique et des activités annexes aura lieu le 19 octobre prochain, puis chaque semaine, LE MARDI ET LE VENDREDI après-midi de 15 à 18 h..

M.P.Doucet

FEUX

Certes, il n'y a pas encore d'arrêté municipal stipulant des dates et des superficies autorisant ou interdisant l'incinération de déchets verts.

Faut-il ici rappeler quelques règles de base de la civilité, de la citoyenneté, du respect des autres. Brûler ses déchets verts peut-être (rappelons qu'il y a une déchèterie qui fabrique du compost) mais :

- ⇒ il faut qu'ils soient secs ou alors c'est l'enfumage du voisinage et des odeurs fortement désagréables.
- ⇒ il faut les brûler petit à petit, un grand feu est difficilement maîtrisable en cas de problème.

Brûler autre chose est écologiquement interdit (là encore, il y a des sacs noirs et des sacs jaunes pour le recyclage et la déchèterie).

Les odeurs de papiers, carton, plastiques, tissus brûlés sont intolérables.

Que les esprits se rassurent, les grillades au barbecue ne sont pas impliquées, c'est rapide et quelquefois ça sent bon !

RENTREE SCOLAIRE

ECOLE PUBLIQUE

Une année s'est écoulée, une année commence, aussi riche en actions nous l'espérons, que l'année 2009/2010 dont voici les principales activités :

Des spectacles : Macadam Toner (maternelle), Alex et Vasco (Noël), Crocodéon en saule mineur (tous),

Des rencontres : 17° festival de la vallée : expositions, spectacles, jeux culturels sur une journée, à St Astier (CP au CM2), à Chantérac (maternelle), rencontre avec Christian Grenier écrivain habitant du Fleix (CE2, CM1, CM2), correspondance scolaire

Du sport : cours d'escrime de janvier à mars (CE2 au CM2), cours de tennis tous les lundis (CM1 et CM2) rencontres sportives à la Force avec les écoles du secteur (jeux d'opposition, cross)

Prix des incorruptibles (toutes classes) : livres à lire et à élire pour le prix de l'année par niveau.

Complément d'information dans le journal de l'école : « les petits génies du Fleix » 2010/2011

149 élèves ainsi répartis : PS/MS 26, MS/GS 23, CP 21, CE1 22, CE2/CM1 28, CM1/CM2 29

L'équipe pédagogique n'a pas changé.

Projets : classe de découverte pour le cycle 3, interventions sur le tri sélectif, intervention muséum d'histoire naturelle de Bordeaux, sorties à la journée pour les maternelles, prix des incorruptibles.

L'association « nos enfants d'abord » a changé son bureau, l'article sur cette association de parents paraîtra dans le prochain numéro.

ECOLE SAINT-JOSEPH

Les vacances finies, les grilles de l'école Saint-Joseph se sont réouvertes pour accueillir une soixantaine d'élèves inscrits en ce début d'année. Ils sont répartis en 3 classes. *Madame MALLARD*, la directrice a en charge les petites et moyennes sections. Elle est aidée par Madame MESTADIER, agent de service. Madame BELARBRE étant partie à la retraite, c'est *Madame de Saint-Viance* qui s'occupe des grandes sections, CP, CE1. Elle enseigne aussi l'anglais. *Madame Duqueyroix* continue à enseigner auprès des CE2, CM1, CM2. *Madame Lavaud* accueillera une fois par semaine les élèves en difficultés. Madame Gnech Pervieu assure toujours la distribution des repas et l'entretien des locaux. Ces 3 classes se retrouvent autour d'un projet commun et ce tout au long de l'année: « Le tour de France des régions ». Pour que cette rentrée se fasse en douceur, c'est avec du café, du jus de fruits et des viennoiseries que l'Association des Parents d'élèves a accueilli parents et enfants. Chacun a admiré le nouveau look du bâtiment primaire. En effet, les travaux de rénovation des huisseries financés conjointement par la paroisse, l'APEL régionale et l'OGEC contribuent à l'amélioration du confort et de la sécurité des élèves.

L'association APEL tient à remercier les nombreuses personnes qui, tout au long de l'année, se sont mobilisées, déplacées et ont contribué chacun à leur manière à la réussite des différentes manifestations organisées.

L'année 2009/2010 s'est terminée par une magnifique journée ensoleillée, de nombreuses personnes et un bon repas. Nous espérons qu'il en sera de même cette année et que les repas, quine, et vide-grenier que nous organiserons rencontreront de nouveau un franc succès. N'oublions pas que les enfants sont les seuls bénéficiaires des fonds récoltés. Ainsi l'année dernière, ils ont pu effectuer diverses sorties pédagogiques dont un voyage de 2 jours dans la région de Sarlat.

Nous souhaitons une bonne rentrée à tous les enfants et aux enseignants des deux écoles.



FEP (Foyer d'Education Populaire)

L'assemblée générale se tiendra à la mairie
mardi 16 novembre à 20h30.
Vous y êtes cordialement invités

CBA (Club du Bon Accueil)

Le Club du Bon accueil a tenu son assemblée générale le
24/09/2010 dans la salle René chauvin.

Voici **la composition du nouveau bureau:**

Président : M SERRES Jean Luc
Vices présidents : M OLIVIER Max et M BIGRE Clovis
Secrétaire : Mme LACOMBE Lucette
Secrétaire adjointe : Mme GRADE Régine
Trésorière : Mme BOUY Jeannette
Trésorières adjointes : Mme BIGRE Bernadette et Mme
LAPORTE Hélène

Commissions :

Bibliothèque et gymnastique ; Mme ZULIANI
Scrabble, belote et bridge : M BERTHOME et M Mme SI-
CARD
Quine : M Mme SICARD et M Mme BIGRE
Repas : M Mme SICARD, M Mme BIGRE, Mme BOUY et
Mme LACOMBE.
Voyages : M SERRES et Mr BIGRE
Couture et travaux manuels : Mme LACOMBE
Atelier français : Mme CORDERY et Mme BOND
Déléguée du CBA : Mme LACOMBE
Commissions de contrôle : Mme COMBY et M LAGORCE
Maurice

Les nouveautés :

L'atelier français fonctionne tous les mercredis après-
midis.
La pétanque a lieu tous les vendredis après-midi (ceux qui
veulent jouer, amènent leurs boules).
L'atelier gym est animé par un animateur sportif.
Pour toutes les activités du club, il est nécessaire d'avoir
sa carte. Ainsi vous êtes couvert par l'assurance.
Prix de la carte : 16 €.



Le journal « Les Nouvelles » rappelle aux présidents des associations fleixoises qu'il publie volontiers leurs articles et photos. Il suffit d'envoyer ceux-ci par mail en pièce jointe (utiliser un traitement de texte courant)

Mémoire du Fleix & de sa région

Quelques échos des journées du patrimoine
Panneaux d'interprétation : Le SD 24 a trouvé la solution pour finaliser les 9 derniers panneaux qui étaient prévus pour le Fleix. On espère qu'ils seront prêts pour être inaugurés le samedi 27 novembre.
Manifestations du trimestre : Les animations habituelles en salle seront remplacées en octobre et novembre par trois activités :

- le 23 octobre : une sortie à Coutras.

Dans le cadre de l'anniversaire de la mort d'Henri IV, avec les amis de la SHPVD et ceux de Monpeyrroux, nous serons reçus par l'association d'histoire de Coutras.

La conférence de 15h30 sur la bataille de Coutras d'octobre 1587 sera précédée d'une « balade » commentée sur le terrain. Un verre de l'amitié clôturera cette sortie qui s'effectuera par covoiturage. Rendez-vous sur le parking de la mairie à 13h pour rejoindre les autres participants au foirail de Ste Foy.

- le 31 octobre : Grain d'automne

Organisée par un groupe d'élus, dans le cadre des animations culturelles de « Grain d'Automne ». Retenez cette après-midi dès 17 h et venez nombreux ... Pour sa participation, Mémoire du Fleix présentera quelques aspects de l'ancien commerce du vin dans la région fin XVIIIe.

- 27 Novembre : Nous fêterons ensemble les 430 ans de la Paix du Fleix.

- Inauguration des panneaux d'interprétation,
- Conférence de Mme Cocula
- Repas préparé par le Restaurant des Oiseaux.
- Conférence par B. Babiche professeur honoraire de l'école des Chartes spécialiste des traités des guerres de religion. .

La rivière se meurt...

Ce sont là les premiers mots qu'adressèrent les participants à la descente de la Dordogne en bateaux à ceux qui s'étaient rassemblés sur le quai pour les accueillir ...*la rivière se meurt, dégradation évidente ... qui s'amplifie d'année en année...* Triste constat. Faudrait-il donc s'y résigner ? Depuis plus de dix ans maintenant, notre association essaie de réagir à ce problème qui se manifeste entre autre par une végétation incontrôlée détruisant particulièrement le Viaduc, et par l'envasement du port. La documentation prouve qu'il ne s'agit pas d'une lente évolution naturelle de la rivière, mais résulte d'un manque criant d'entretien.

Le contrat Rivière n'est pas clos. Aussi cette pétition, à laquelle le Conservatoire des Rives de la Dordogne et Navidor se sont associés , a t-elle pour objectif d'appuyer les efforts de notre municipalité en fournissant aux autorités administratives responsables la preuve "chiffrée" de l'attachement des habitants et usagers à ce patrimoine fluvial et bâti que la région a la chance de posséder dans notre commune.

Plus cette pétition recueillera de signatures, plus elle **aura de chance d'être prise en considération**. Elle est disponible dans les commerces locaux et à la mairie....

Le COMITE DES FÊTES

vous invite au réveillon de la Saint Sylvestre

45€, moitié prix de 7 à 12 ans

Menu :

Cocktail du Nouvel An

Eventail d'amuse bouches

6 huîtres et leur charcuterie

Foie gras sur toast

Impérial fleixois « vodka et sorbet citron vert »

Rôti de bœuf sauce poivre et son accompagnement

Fromage et salade aux noix

Dessert glacé

1 coupe de champagne par personne

Vin compris

Ambiance assurée jusqu'à l'aube

CD animation

Cotillons

Règlement et réservations jusqu'au 10 décembre 2010 inclus au Tabac / Presse 05.53.24.62.11



GRAIN D'AUTOMNE MILLESIME 2010



Salle René Chauvin
dimanche 31 octobre à 17 H
« Cabaret Poétique »

Le théâtre de « l'Échappée Belle » s'enivre entre les Vignes avec une carte des vers de vin d'exception.

Trois comédiens, musiciens et chanteurs, nous feront voyager depuis les romains jusqu'au bistrot d'aujourd'hui.

Avec Martine Costes-Souyris, Alain Jouhanneau à l'accordéon, Sylvain Colin à la contrebasse.

A savourer sans modération.

Une dégustation sera offerte par la Cave du Fleix, Alliance Aquitaine, à l'issue de ce programme.

Venez nombreux partager cet agréable moment (10 € l'entrée)

Exposition et conférence proposées par l'association Mémoire du Fleix : entre la Paix du Fleix et le vin de notre région.

CULTURE Commission municipale



OCCITANIA MON AMOUR ! Première édition achevée

Cette manifestation pluridisciplinaire mettant en valeur la création contemporaine occitane a connu un vif succès du 1^{er} au 3 octobre sur les communes de Ste Foy la Grande, La Force, St Pierre d'Eyraud, Le Fleix et Monfaucon.

Une belle rencontre salle René Chauvin, le dimanche 3 octobre, où s'est déroulée une conférence musicale sur les troubadours, animée par Jean-François Gareyte de l'Agence Culturelle Dordogne-Périgord. Brillant interlocuteur, accompagné de musiciens non moins talentueux dont Maurice Moncozot (saz, flûte, rebec et chant) et Véronique Condese (harpe).

Nous rendons un hommage particulier à Sylvain Roux, musicien et directeur artistique, initiateur de cet événement.

RECETTE DE SAISON

Chutney de figues

(se mange avec du foie gras)



500 g d'échalotes, 1 à 2 kg de figues équeutées et coupées en quatre, 1 bon verre de vin blanc, 2 cuillerées à soupe de miel, du vinaigre balsamique, du sel et du poivre, de l'huile d'olive, des pots avec couvercle.

Faire revenir les échalotes émincées dans l'huile d'olive avec sel et poivre, y ajouter le miel, le vin blanc puis les figues. Bien remuer, ajouter de bonnes giclées de vinaigre balsamique, du poivre encore (ou vous pouvez y joindre les épices que vous souhaitez). Vous goûtez pour rectifier l'assaisonnement.

Laisser cuire en confiture (au moins 30 mn).

Mettre en pots dès la cuisson terminée, fermer les pots et les retourner, laisser refroidir.

Ranger dans le réfrigérateur. Ne pas utiliser avant un mois. Se déguste avec du foie gras, des viandes blanches, du gibier, des terrines de viande.

